

Tennis beauvaisien

Assemblée générale du tennis beauvaisien le 14 novembre, dès 18h30, au siège situé rue de Binche.

Les restos du cœur cherchent bénévoles

L'association Les restos du cœur cherchent des bénévoles, notamment pour l'entrepôt de logistique du quartier de St-Just-des-Marais qui approvisionne tout le département. Contacter Jean-Pierre Mathieu au 06.15.49.04.54 ou par internet à 60p1restosducoeur@wanadoo.fr

Concert annulé

Le concert de Tri Yann et Carlos Nunez prévu le vendredi 7 novembre à l'Elispace est annulé. Les personnes qui possèdent déjà une place peuvent soit se faire rembourser dans les points de vente habituels, soit se rendre au Zénith de Lille le samedi 8 novembre, où les places seront acceptées.

Accueil des nouveaux Beauvaisiens

L'association Accueil des villes françaises (AVF) propose de nombreuses activités pour favoriser les rencontres entre les personnes nouvellement arrivées à Beauvais. Parmi les activités: aquarelle, conversation ou randonnée. Le jeudi 6 novembre, l'association organise une journée portes ouvertes dans ses bureaux au 23 rue du général Leclerc. Renseignements au 03.44.45.22.05.

Recherche enseignants bénévoles

L'association Voisinlieu pour tous recherche des étudiants ou des enseignants à la retraite pour aider bénévolement les jeunes à faire leurs devoirs. Renseignements au 03.44.05.19.37.

Voyageurs indemnisés

Suite aux importants problèmes de régularité sur la ligne de train Paris-Beauvais depuis le mois d'avril, Claude Gewerc, président du conseil régional et Daniel Beurdeley, vice président en charge des transports, ont demandé à la SNCF d'effectuer un geste commercial pour les abonnés. C'est ainsi qu'au mois de décembre, les personnes concernées ne payeront que 50% du prix de leur abonnement. Plus d'informations en gare.

Récupération d'objets recyclés

La Communauté d'Agglomération et Emmaüs lancent une expérimentation de récupération d'objets pouvant être recyclés. Cet essai doit durer trois mois et se déroulera à la déchetterie de Beauvais (17, rue Joseph Cugnot). Une personne d'Emmaüs sera donc présente tous les samedis et dimanches sur place selon le planning suivant :
- Jusqu'au 30 novembre : samedi de 11 heures à 12h30 et de 13h30 à 16h30, et dimanche de 11 heures à 15 heures.

Portes ouvertes

L'atelier Pièces détachées qui donne des cours de dessin toute l'année organise des journées portes ouvertes ce mois-ci : les 15-16-21-22 et 23 novembre de 14 heures à 18 heures.

Festival

Le festival «Aux couleurs de l'Afrique» propose de découvrir les différents visages et richesses de l'Afrique. À Beauvais, plusieurs animations sont prévues du 6 au 22 novembre. Une exposition de Julien Yemadje du 6 au 20 novembre, une conférence débat sur la vie des déchets du sud au nord le 6 novembre, des films au cinéma Agnès Varda les 8 et 11 novembre, une conférence débat sur la réalité des flux financiers Nord-Sud le 21 novembre à 19h30. Plus d'informations sur le site internet www.collectif-afrique60.fr.

Exposition

Du lundi 10 novembre au vendredi 19 décembre, la bibliothèque de l'antenne universitaire reçoit l'exposition 'Marc Gérenton, Travaux récents'. De 8 heures 30 à 17 heures, au 52 boulevard Saint André. Renseignements au 03.44.06.88.00

Volley-Ball

Le mardi 11 novembre, le BOUC Volley recevra l'équipe de Trentino à 19 heures à l'Elispace.

SANTÉ

Financement de la sécurité sociale

Bernard Hattée, masseur kinésithérapeute à Beauvais, expose le malaise de la profession



Bernard Hattée, masseur kinésithérapeute, fait signer à ses patients la pétition dans le cadre de la campagne nationale 'Touche pas à mon kiné'.

Toujours préoccupée par la réduction du déficit de la Sécurité Sociale, la Caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) cherche des moyens de dépenser moins. Inévitablement, la CNAM étu-

die les dépenses et cherche des coupables. Parmi eux, on trouve plusieurs professionnels de santé, dont les masseurs-kinésithérapeutes. D'après une étude récemment menée, il existerait des disparités entre

les régions dans les dépenses de kinésithérapie: dans les régions où les masseurs kinésithérapeutes sont les plus nombreux, les actes seraient multipliés, et pas forcément justifiés. Fort de ce constat, le gouvernement souhaite, dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2009, mettre en place des référentiels validés par la Haute Autorité de Santé. Le but? Instaurer une sorte de quota de masso-kinésithérapie pour chaque pathologie. Autrement dit, estimer ce que chaque pathologie mérite comme traitement: un patient opéré d'une prothèse de hanche pourrait avoir le droit, par exemple, à 10 séances. Pour Bernard Hattée, exerçant à Beauvais, c'est là où le bât blesse: «Dire qu'une pathologie équivaut à tant de séances, ce n'est pas possible car il faut prendre en considération le terrain. Par exemple, pour une arthroscopie du genou, le référentiel devrait définir 8 séances. Dans le cas d'un jeune de 18 ans qui joue au football à qui on a enlevé le ménisque, 8 séances seraient peut-être trop. Par contre, pour une personne de 50 ans, on ne pourra rien faire avec 8 séances». Le

système semble donc présenter des failles.

DES SOINS À LA CHARGE DU PATIENT

Si le patient a besoin de plus de séances que ce que prévoit le référentiel, le rééducateur devra remplir une demande d'entente préalable, qui devra être validée par le médecin conseil de la Caisse primaire d'assurance maladie, lequel sera libre d'accepter ou non. «Si le médecin conseil refuse, le reste des soins sera à la charge du patient, ce qui est inadmissible». En tant que syndicaliste à la FFMKR (fédération française des masseurs kinésithérapeutes rééducateurs), Bernard Hattée se révolte: «On fait deux pas en arrière après avoir fait un pas en avant. Le retour de la demande d'entente préalable est inacceptable».

Car ce n'est qu'en mars dernier que la profession a obtenu la suppression de la demande d'entente préalable pour les prescriptions de moins de 30 séances, suppression réclamée depuis plusieurs années par les kinésithérapeutes, demandeurs de plus de responsabilité et de plus de maîtrise du processus de soin

dont ils ont la charge. C'est pourquoi, la FFMKR, syndicat majoritaire, vient de lancer la campagne 'Touche pas à mon kiné' demandant d'amender l'article 34 du plan de financement de la sécurité sociale 2009. «C'est la goutte d'eau qui va faire déborder le vase parce que ça concerne tout le monde. Cette campagne sert à informer les patients et à leur dire que ce sont eux qui sont concernés», poursuit Bernard Hattée. Mercredi 29 octobre, le Parlement devait discuter du plan de financement. Finalement, l'article 34 concernant les masseurs kinésithérapeutes n'a été abordé que le lendemain, et il semble que les syndicats aient été en partie entendus. À leur demande, les référentiels prévus seront établis par la Haute Autorité de Santé (qui devait seulement les valider) et, pour ce faire, cette entité devrait compter des masseurs kinésithérapeutes dans ses rangs. Bernard Hattée et ses confrères ont donc obtenu gain de cause pour au moins une de leurs revendications: «Ne pas faire passer ces mesures en force et sans discussion».

Perrine Verscheldem

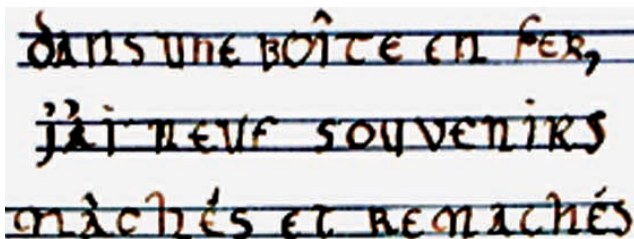
CALLIGRAPHIE

La calligraphie expliquée aux enfants

Grâce à sa formation de calligraphe, Hélène Favier vit aujourd'hui de sa passion. Salariée de l'association Scribouill'art, l'artiste donne des cours de calligraphie pour l'association. Très active, la jeune femme enseigne également dans les écoles de Beauvais et de l'Oise, et à l'université, dans le cadre de l'Université tous âges. Pendant les vacances de la Toussaint, Hélène Favier continue à transmettre son savoir à la médiathèque Saint-Jean, aux enfants âgés de 7 à 10 ans accueillis aux centres Berlioz et Pagnol. Ce stage de quatre jours est l'occasion, pour Hélène Favier, «de faire découvrir l'écriture, de leur montrer qu'écrire est un jeu et pas seulement une corvée». Mais, passionnée par ce qu'elle fait, la calligraphe ne s'arrête pas là et entend bien offrir un peu de son savoir à ses jeunes élèves: «Souvent, on ne sait pas trop d'où vient notre écriture, donc je leur explique com-

ment et pourquoi l'écriture a évolué. C'est sympa de comprendre pour mieux apprécier». À l'aide de plumes larges en acier et d'encre, les douze participants ont approché l'écriture onciale, une écriture datant du XIIème siècle. En quatre matinées, les enfants ont produit un marque page à leur nom, une carte avec un poème et se sont familiarisés avec les lettrines. Une approche plurielle qui semble plaire aux enfants. Comme l'explique Ahmed Khanfar, le responsable de la médiathèque à l'origine du projet: «J'ai choisi de mettre en place un atelier de calligraphie car je suis moi-même calligraphe amateur en arabe, mais surtout parce que je suis bien conscient du bien que ça apporte, comme tous les arts d'ailleurs. Les enfants sont apaisés, beaucoup plus calmes». Un stage qui occupe, qui apprend, et qui apaise, que demander de plus?

P.V.



Quelques phrases calligraphiées par l'un des élèves, extrait du livre «Magasin Zinzin» de Frédéric Clément

FAITS DIVERS

- **Mauvais coup pour bonne poire**: Mardi 28 octobre, peu avant minuit, un homme circule dans Beauvais. Sur le côté de la route, une voiture est en panne. L'homme s'arrête pour venir en aide aux trois passagers. Pendant qu'il tente de résoudre le problème mécanique, deux des trois individus subtilisent son GPS dans sa propre voiture. Dès qu'il s'en rend compte, l'homme prévient les policiers qui partent à la recherche du véhicule et de ses trois passagers, à l'aide des indications de la victime. Interpellés avenue Jean Rostand, l'un des trois est mis hors de cause, alors que les deux autres sont arrêtés.

Jugement prévu le 17 décembre à Beauvais.

- **Détournement de bus**: Mercredi soir, deux hommes d'une cinquantaine d'années vraisemblablement ivres montent dans un bus de la ville pour se rendre à la Mairie. L'hôtel de ville n'étant pas sur le trajet du bus, le chauffeur refuse la demande des deux passagers et leur demande de sortir. Les deux quinquagénaires refusent de quitter le bus et insultent le chauffeur. Devant les menaces, le conducteur ne perd pas son sang-froid et se rend directement au dépôt, d'où il appelle la police. Lorsque celle-ci arrive sur

place, les individus sont toujours dans le bus. Ils sont alors mis en garde à vue pour menace sur personne chargée d'une mission de service public. Le lendemain, ne se souvenant de presque rien, les individus sont remis dehors avec rappel à la loi.

- **Alcool au volant**: La semaine a été plutôt calme pour le peloton autoroutier de gendarmerie. Lundi 27 octobre, un automobiliste a été arrêté avec 1 gramme d'alcool par litre de sang. Quelques jours plus tard, le samedi 1er novembre, un autre conducteur a été contrôlé positif, avec 1 gramme 86.

Une Ferrari embrasse un mur



Dimanche 2 novembre, aux alentours de 15h15, une Ferrari 360 Modena rouge immatriculée dans l'Oise a quitté la route au croisement de l'avenue Corot et de la rue de Wage. La voiture a fini sa course dans le mur d'une maison, juste sous une fenêtre. Les pompiers sont arrivés rapidement sur les lieux pour secourir le conducteur et sa passagère, pendant que la police bloquait la circulation sur l'avenue. Le passage a été rouvert une fois la voiture remorquée. Malgré la frayeur des passants, l'accident semble sans blessé et sans gravité, sauf pour la belle italienne, bien endommagée. Les causes de l'accident n'ont pas encore été déterminées.